

## Bulletin d'inscription

Les clés de la stérilisation pour assumer sereinement  
votre responsabilité (référence DPC 13001900022)



Rappel : vous avez jusqu' au 31 décembre 2019 pour répondre à votre obligation triennale de DPC

**EXCLUSIF : le nouveau programme intégré de l'UFSBD 100% en ligne...**  
Les clés de la stérilisation pour assumer sereinement votre responsabilité !  
...qui va vous faire du bien !



Bulletin d'inscription à retourner complété et accompagné d'un chèque de caution (dans le cadre du DPC)  
ou de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris.

### Informations concernant le chirurgien-dentiste

- Exercice libéral
- Exercice salarié centre de santé conventionné
- Autre exercice

Nom et prénom du chirurgien-dentiste : .....

Adresse du cabinet : .....

(si salarié(e) Nom et adresse de l'employeur : .....

\*\*Email : .....

(Nb : chaque utilisateur doit avoir un email différent)

N° RPPS (carte de l'ordre) : .....

### Modalités d'inscription (à lire attentivement)

Dès réception de ce bulletin d'inscription accompagné de votre chèque, aucune annulation ne sera possible. Vous recevrez alors un mail avec des identifiants pour accéder à la plateforme.

**Dans le cadre du DPC** Cette formation a pour vocation de valider votre obligation triennale de DPC. Il est donc indispensable que vous suiviez l'intégralité de ce cursus sur toute sa durée, que vous en respectiez et réalisiez **chacune** des étapes. La formation est financée et indemnisée par l'Agence du DPC à la condition expresse de votre participation à la totalité de la formation et sous réserve de votre crédit\*. Dès la réception de ce bulletin d'inscription dûment complété et accompagné d'un chèque de caution d'un montant de 448 €, nous vous inscrivons à une session de DPC : à compter de votre validation sur mondpc, vous aurez 1 mois et demi pour réaliser au moins 8 heures de formation. En cas de non-respect de ces conditions, votre chèque de caution sera encaissé.

\*(Selon les conditions ANDPC)

\*\*Charte du traitement des données (RGPD) sur [www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr)

### Le financement de la formation

<input type="checkbox"/> Tarif adhérent UFSBD 400 €	<input type="checkbox"/> Tarif non adhérent UFSBD 448 €
---	---

- Je souhaite m'inscrire avec la participation financière du DPC (chirurgiens-dentistes libéraux et salariés de centres de santé conventionnés) \*Votre programme 100 % pris en charge et indemnisé 360 €
  - Une fois votre dossier reçu, nous procéderons à votre inscription sur le site du DPC en créant votre session
  - Je retourne ce bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de caution d'un montant de 448 € à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris.

Vous êtes chirurgien-dentiste et vous ne répondez pas aux critères mentionnés ci-dessus ? Retournez le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement et nous vous transmettrons une facture acquittée

### Le saviez-vous ?

Même en l'absence de la participation financière du DPC (crédit épuisé, non éligibilité au financement du DPC...), vous validez quand même votre obligation triennale de DPC en participant à ce programme intégré

- Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 €



### Et s'il était possible de joindre l'obligatoire à l'agréable ?

Grâce au format de la formation, vous validez votre obligation triennale de DPC (programme intégré) et vous sécurisez votre environnement de travail... sans vous déplacer !

**Tout en vous amusant !**

Car chirurgien-dentiste, n'oubliez pas, vous êtes responsable de la stérilisation au cabinet qu'elle soit réalisée par vous-même ou par une tierce personne !

Dans le cadre du DPC, vous bénéficiez d'un mois et demi (à compter de votre première connexion) pour réaliser 8 heures de formation minimum.

Ce programme dit "intégré" mixe 2 types d'actions : **une phase d'auto-évaluation** de vos pratiques professionnelles et un temps de **formation continue** pour actualiser vos connaissances autour de la stérilisation.

## 4 étapes pour valider votre programme intégré (8 heures – 1 mois ½)

**1**

**Audit clinique 1<sup>er</sup> tour**  
A partir de votre pratique quotidienne, répondez à l'audit clinique de stérilisation (elle est complétée par la grille technique (elle est complétée en cas de contrôle d'évaluation demandé en cas de contrôle des ARS) Pour chaque question, répondez si le processus existe actuellement ou non au cabinet. A l'issue de cet audit interne, vous obtiendrez une note d'évaluation sur votre situation (calculée en fonction des attendus) sans pouvoir obtenir les résultats de l'expert. Ce 1<sup>er</sup> tour vous permettra de vous positionner

**2**

**Formation continue**  
Accédez à la formation continue présentée sous forme de 7 modules – 6 qui expliquent les interactions de l'environnement sur l'efficacité de la stérilisation et un 7<sup>ème</sup> module qui décrit la méthodologie de la chaîne de stérilisation à réaliser en 2019 avec les appareils et produits récents.

**Module 1 : la conception du cabinet**  
**Module 2 : le bio-nettoyage**  
**Module 3 : la maintenance des appareils**  
**Module 4 : l'ergonomie des gestes**  
**Module 5 : les précautions standards**  
**Module 6 : le respect des procédures**  
**Module 7 : la chaîne de stérilisation**

Chaque module est composé de plusieurs cours illustrés qui s'alternent avec plusieurs activités pédagogiques vous permettant de contrôler l'efficacité des cours et surtout de vous mettre en situation réelle comme si vous étiez au cabinet.  
Terminez avec un questionnaire d'évaluation finale de 20 questions

**3**

**Audit clinique 2<sup>ème</sup> tour**  
A l'issue de la formation continue, effectuez le 2<sup>ème</sup> tour de l'audit clinique selon les mêmes modalités que celles définies lors du 1<sup>er</sup> tour. Vous obtiendrez alors une note qu'il faudra comparer à celle obtenue lors de la réalisation du premier audit

**4**

**Interprétation des résultats et montage du plan d'améliorations**  
Interrogez-vous pour améliorer vos pratiques :  
> Analysez vos résultats : identifiez vos points forts et ceux à améliorer.  
> Expliquez les éventuels écarts observés  
> Terminez ce programme en dressant un plan d'actions/d'amélioration avec des échéances de mises en œuvre à respecter.  
Pour vous aider à le nourrir, nous vous fournissons une "aide au plan d'améliorations" sous forme de tableau qui renvoie vers les leçons permettant de vous aider à mettre en place les éléments pour lesquels vous avez des difficultés.



Validation de  
votre obligation triennale de DPC

## Pourquoi vous allez aimer cette formation ...

- **Parce que la formule mixte, vous permettra de faire évoluer vos compétences en stérilisation +++ :** ce programme vous donne les moyens de faire un « état des lieux » de votre pratique actuelle et de vous accompagner dans l'amélioration de vos compétences (audits + plan d'améliorations + formation continue)
- **Parce que vous oublierez que vous êtes bel et bien en formation avec notre formule dynamique !** Grâce à une alternance de vidéos pédagogiques suivies de différentes animations en relation avec le cours abordé. « Texte à trous », « Cherchez l'erreur », « Remplacez les procédures dans l'ordre »... après chaque cours, amusez-vous en réalisant les activités mis à votre disposition.
- **Parce que nous vous offrons des outils/méthodes concrets et directement applicables au cabinet :** les mini vidéos pédagogiques sont réalisées sous forme de cours illustrés truffés de conseils, recommandations et astuces pratiques pour optimiser la stérilisation !



Cours illustré



Activité pédagogique

**A vous de jouer ! Testez vos connaissances !**

## Les précautions standards

### QCM Entourez la bonne réponse

- |   |   |
|---|---|
| <p>1 – Le masque 3 plis sert à :</p> <p>a) Protéger le praticien des germes du patient<br/>b) Protéger le patient des germes du praticien<br/>c) Protéger le praticien et le patient des germes</p> | <p>3 – La blouse réglementaire doit être :</p> <p>a) à manches courtes<br/>b) à manches mi-longues<br/>c) à manches longues</p>   |
| <p>2 – La durée d'efficacité d'un masque FFP est de :</p> <p>a) 3 heures<br/>b) 1 heure<br/>c) 20 minutes</p>   | <p>4 – La friction avec une solution hydro-alcoolique (SHA) doit être réalisée sur des mains :</p> <p>a) propres, sèches, manucurées à minima<br/>b) propres, sèches, non poudrées<br/>c) propres, sèches et traitées par une crème professionnelle réparatrice</p> |

Réponses : 1-b - 2-c - 3-a - 4-b